

Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).

Cette formation est organisée par l'INSPE de Bretagne et assurée avec l'université de Bretagne Sud. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire.

L'architecture de formation est articulée sur les deux semestres du M2 et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « enseigner au lycée professionnel », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur de lycée professionnel. Ce master regroupe les titulaires d'un CAPLP en enseignement général et les titulaires d'un CAPLP en enseignement professionnel.

Il est structuré autour :

- d'un tronc commun en lien avec les problématiques du métier de professeur en lycée professionnel. (enseignements mutualisés)
- de compléments disciplinaires en fonction de spécialités du CAPLP de recrutement.

La formation en M2 se fait en alternance entre le lycée d'affectation et l'université de rattachement.

Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences communes à tous les professeurs et spécifiques aux professeurs documentalistes ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation.

Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est le **métier de professeur de lycée professionnel** dans l'enseignement public, après la réussite aux concours nationaux du CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel).

Conditions d'admission

Ce master MEEF est destiné aux personnes admises au concours du CAPLP et affectées à mi-temps dans un lycée professionnel de l'académie de Rennes.

A la rentrée 2021, le M2 sera probablement ouvert aux personnes préparant le CAPLP maths-sciences, lettres-histoire-géographie, lettres-langue.

Contacts

- philippe.villette@inspe-bretagne.fr
- masters@inspe-bretagne.fr

Formation continue (personnes en reprise d'études)

- formation.continue@univ-ubs.fr

Organisation des études - Master 2 - Maquette susceptible d'évoluer à la rentrée 2021

Semestre 9	30 ECTS	140 h	Semestre 10	30 ECTS	92 h
L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages					
	11 ECTS	60 h dont 8 h de tronc commun		3 ECTS	32 h dont 4 h de tronc commun
- Construire des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations - Exploiter les ressources numériques dans son enseignement					
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages					
	7 ECTS	40 h dont 14 h de tronc commun		3 ECTS	28 h dont 6 h de tronc commun
- Instaurer un climat de classe propice aux apprentissages - Mettre en œuvre, analyser des séances d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Exploiter l'environnement numérique lié à la conduite d'une séquence					
L'enseignant acteur de la communauté éducative – Tronc commun (en lien avec le parcours de formation en établissement)					
	0 ECTS	12 h		4 ECTS	18 h
- Faire vivre et partager les valeurs de la République - Accompagner l'élève dans son parcours d'apprentissage et de formation - Mettre en œuvre des démarches de projet pluridisciplinaire et/ou inter-degré dans une logique de parcours éducatifs - Maîtriser l'environnement numérique professionnel					
Mise en situation professionnelle – Analyser ses pratiques professionnelles					
	10 ECTS	20 h		10 ECTS	10 h
Recherche – Mémoire de master					
	2 ECTS	8 h		10 ECTS	4 h